

## Exercice partiel de l'option de surallocation

### Taille totale de l'offre dans le cadre de l'introduction en bourse portée à 21.221.898 actions, soit un montant d'environ 106,1 millions d'euros

**Valence, le 24 juillet 2015** – Amplitude Surgical, acteur français de premier plan sur le marché mondial des technologies chirurgicales destinées à l'orthopédie pour les membres inférieurs (la « Société »), annonce ce jour l'exercice de l'option de surallocation dans le cadre de son introduction en bourse sur le marché réglementé d'Euronext à Paris (compartiment B).

Natixis, agissant au nom et pour le compte des Garants, a exercé l'option de surallocation à hauteur de 1.221.898 actions existantes supplémentaires cédées par les Entités Apax et les FPCI CIC Mezzanine 2 et Idinvest Private Debt au prix de l'offre, soit 5 euros par action, correspondant à un montant total d'environ 6,1 millions d'euros.

En conséquence, le nombre total d'actions Amplitude Surgical offertes dans le cadre de son introduction en bourse s'élève à 21.221.898 actions, soit environ 45% du capital de la Société, portant ainsi la taille de l'offre à environ 106,1 millions d'euros.

A l'issue de l'introduction en bourse et de l'exercice de l'option de surallocation, le capital social de la Société se décompose de la façon suivante :

Actionnaires	Détenion après exercice partiel de l'option de surallocation	
	Nombre d'actions	% du capital et des droits de vote
Olisa <sup>(1)</sup>	4 564 825	9,73%
Principaux cadres du Groupe <sup>(2)</sup>	517 253	1,10%
Entités Apax, dont :	19 799 596	42,19%
<i>FPCI Apax France VIII A</i>	<i>9 447 140</i>	<i>20,13%</i>
<i>FPCI Apax France VIII B</i>	<i>6 298 093</i>	<i>13,42%</i>
<i>FPCI Apax ortho</i>	<i>4 031 518</i>	<i>8,59%</i>
<i>MidInvest</i>	<i>22 845</i>	<i>0,05%</i>
FPCI CIC Mezzanine 2	440 681	0,94%
FPCI Idinvest Private Debt	385 599	0,82%
Public <sup>(3)</sup>	21 221 898	45,22%
<b>Total</b>	<b>46 929 852</b>	<b>100,00%</b>

(1) Holding d'Olivier Jallabert

(2) Anciens actionnaires d'Ortho Management

(3) A la connaissance de la Société et sur la base des franchissements de seuils déclarés auprès de l'Autorité des marchés financiers, le public inclut notamment la société Allianz Global Investors GmbH (qui a déclaré, par courrier du 30 juin 2015, détenir 6,26% du capital et des droits de vote de la Société) et la société Aviva Investors Global Services Limited (qui a déclaré, par courriers du 1er juillet et du 2 juillet 2015, détenir 6,54% du capital et des droits de vote de la Société).

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 631-10 du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF »), Natixis, en sa qualité d'agent de la stabilisation pour le compte des Garants a indiqué que :

- Elle a réalisé des opérations de stabilisation sur les actions Amplitude Surgical (Code ISIN : FR0012789667 / Mnémonique : AMPLI) ;
- La stabilisation a débuté le 26 juin 2015 ;
- La dernière opération de stabilisation a été effectuée le 14 juillet 2015 ;
- Les opérations de stabilisation ont été réalisées dans les conditions suivantes :

Date	Prix le plus haut (en €)	Prix le plus bas (en €)
26/06/15	5,00	4,98
29/06/15	4,90	4,74
30/06/15	4,85	4,81
02/07/15	4,98	4,98
03/07/15	5,00	4,95
06/07/15	4,95	4,95
14/07/15	4,95	4,95

Natixis et Oddo ont agi en qualité de Coordinateurs Globaux, Chefs de File et Teneurs de Livre Associés (les « **Coordinateurs Globaux** »).

Crédit Agricole Corporate and Investment Bank a agi en qualité de Chef de File et Teneur de Livre Associé (le « **Chef de File et Teneur de Livre Associé** ») et, avec les Coordinateurs Globaux, les « **Garants** »).

**Mise à disposition du Prospectus** - Des exemplaires du Prospectus, constitué du Document de Base, de la Note d'Opération et du résumé du Prospectus (contenu dans la Note d'Opération), sont disponibles sans frais et sur simple demande auprès d'Amplitude Surgical (11, cours Jacques Offenbach, 26000 Valence) ainsi que sur les sites Internet de la Société ([www.amplitude-surgical.com](http://www.amplitude-surgical.com)) et de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

**Facteurs de risques** – Amplitude Surgical attire l'attention du public sur les risques relatifs à l'activité décrits au chapitre 4 « Facteurs de risques » du Document de Base et, en particulier le risque présenté au paragraphe 4.3.4 sur les contentieux auxquels le Groupe est partie, et les risques liés à l'offre décrits au chapitre 2 « Facteurs de risques liés à l'offre » de la Note d'Opération.

#### À propos d'Amplitude Surgical

Fondée en 1997 à Valence, Amplitude Surgical est un acteur français de premier plan sur le marché mondial des technologies chirurgicales destinées à l'orthopédie pour les membres inférieurs. Amplitude Surgical développe et commercialise des produits haut de gamme destinés à la chirurgie orthopédique couvrant les principales pathologies affectant la hanche, le genou et les extrémités, notamment pour les chirurgies du pied et de la cheville. Amplitude Surgical développe, en collaboration étroite avec les chirurgiens de nombreuses innovations à forte valeur ajoutée afin de répondre au mieux aux besoins des patients, des chirurgiens et des établissements de soins. Acteur de premier plan en France, Amplitude Surgical se développe à l'international au travers de ses filiales et d'un réseau d'agents et de distributeurs exclusifs. Amplitude Surgical opère sur le marché des extrémités par l'intermédiaire de ses filiales Novastep en France et aux États-Unis. Amplitude Surgical distribue ses produits dans plus de 30 pays et employait 210 salariés au 31 décembre 2014. Amplitude Surgical a réalisé un chiffre d'affaires de 58,2 millions d'euros au cours de l'exercice clos le 30 juin 2014, pour une croissance annuelle moyenne d'environ 15% depuis 2005 et affiche une marge d'EBITDA moyenne supérieure à 20% sur la période 2005-2014.

## Contacts

### Amplitude Surgical

Philippe Garcia  
Directeur Financier  
[philippe.garcia@amplitude-ortho.com](mailto:philippe.garcia@amplitude-ortho.com)  
04 75 41 87 41

### NewCap

Relations investisseurs  
Florent Alba  
[amplitude@newcap.fr](mailto:amplitude@newcap.fr)  
01 44 71 98 55

### NewCap

Relations Médias  
Nicolas Merigeau  
[amplitude@newcap.fr](mailto:amplitude@newcap.fr)  
01 44 71 98 55

## Avertissement

*Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public ou une offre d'achat ou comme destiné à solliciter l'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public.*

*Aucune communication, ni aucune information relative à cette opération ou à Amplitude Surgical ne peut être diffusée au public dans un pays dans lequel il convient de satisfaire à une quelconque obligation d'enregistrement ou d'approbation. Aucune démarche n'a été entreprise (ni ne sera entreprise) dans un quelconque pays (autre que la France) dans lequel de telles démarches seraient requises. La souscription ou l'achat d'actions d'Amplitude Surgical peuvent faire l'objet dans certains pays de restrictions légales ou réglementaires spécifiques. Amplitude Surgical n'assume aucune responsabilité au titre d'une violation par une quelconque personne de ces restrictions.*

*Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens de la Directive 2003/71/CE du Parlement européen et du Conseil du 4 novembre 2003, telle que modifiée, notamment par la Directive 2010/73/UE, dans la mesure où cette Directive a été transposée dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen considérés (ensemble, la « Directive Prospectus »).*

*Le présent communiqué de presse constitue une communication à caractère promotionnel.*

*En France, une offre au public de valeurs mobilières ne peut intervenir qu'en vertu d'un prospectus ayant reçu le visa de l'AMF. S'agissant des Etats membres de l'Espace Economique Européen autres que la France (les « États membres ») ayant transposé la Directive Prospectus, aucune action n'a été entreprise ni ne sera entreprise à l'effet de permettre une offre au public des titres rendant nécessaire la publication d'un prospectus dans l'un de ces Etats membres. En conséquence, les valeurs mobilières ne peuvent être offertes et ne seront offertes dans aucun des Etats membres (autre que la France), sauf conformément aux dérogations prévues par l'article 3(2) de la Directive Prospectus, si elles ont été transposées dans le ou les Etats membres concernés ou dans les autres cas ne nécessitant pas la publication par Amplitude Surgical d'un prospectus au titre de la Directive Prospectus et/ou des réglementations applicables dans ces Etats membres.*

*La diffusion du présent communiqué n'est pas effectuée et n'a pas été approuvée par une personne autorisée (une « authorised person ») au sens de l'article 21(1) du Financial Services and Markets Act 2000. En conséquence, le présent communiqué est adressé et destiné uniquement (i) aux personnes situées en dehors du Royaume-Uni, (ii) aux professionnels en matière d'investissement au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, (iii) aux personnes visées par l'article 49(2) (a) à (d) (sociétés à capitaux propres élevés, associations non-immatriculées, etc.) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 ou (iv) à toute autre personne à laquelle le présent communiqué pourrait être adressé conformément à la loi (les personnes mentionnées aux paragraphes (i), (ii), (iii) et (iv) étant ensemble désignées comme les « Personnes Habilitées »). Les titres d'Amplitude Surgical sont uniquement destinés aux Personnes Habilitées et toute invitation, offre ou tout contrat relatif à la souscription, l'achat ou l'acquisition des titres d'Amplitude Surgical ne peut être adressé ou conclu qu'avec des Personnes Habilitées. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus approuvé par la Financial Services Authority ou par toute autre autorité de régulation du Royaume-Uni au sens de la Section 85 du Financial Services and Markets Act 2000.*

*Le présent communiqué ne constitue pas une offre de valeurs mobilières ou une quelconque sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux Etats-Unis ou dans tout autre pays (autre que la France). Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes, souscrites ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié (le « U.S. Securities Act »), ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les actions d'Amplitude Surgical n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du U.S. Securities Act et Amplitude Surgical n'a pas l'intention d'effectuer une quelconque offre publique de ses valeurs mobilières aux Etats-Unis.*

*La diffusion du présent communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans le présent communiqué ne constituent pas une offre de valeurs*



*mobilières au Canada, en Australie ou au Japon. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des États-Unis, du Canada, de l'Australie ou du Japon.*